

Compte rendu de réunion du comité directeur du 6 juin 2017

Présents : H.Larose, F.Coulomb, B.Barthélémy, P.Coude, J.F.Martin, Y.Boyer, R.Herpin, B.Perrin, R.Dinée, J.Rinaudo

Excusé : A.Gilabert, C.Rocher

- Calendrier fédéral 2018

Les dates retenues pour le Club sont :

- 15 avril = Maurin
- 20 mai = Crêtes Varoises (la randonnée ne sera pas commune avec la Maximoise, mais il sera demandé au Club de Ste Maxime de faire un contrôle/ravitaillement sur leur site de départ pour notre « grand parcours »)

Nota : Des demandes de subventions seront effectuées auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional pour ces 2 manifestations.

- 25 novembre = Concentration Hivernale

- Forum des Associations

Il se déroulera le 9 septembre 2017

- Informations financières

La demande de subvention pour la Maurin 2017 faite auprès du Conseil Départemental a été rejetée pour cause de recentrage des critères d'attribution.

En conséquence et en prévision d'autres suppressions de ces subventions, le Président propose d'augmenter la cotisation des membres du Club de 2 euros. Cette proposition sera à valider lors de la prochaine A.G. et devra tenir compte de l'état des finances du Club et du résultat financier du dernier exercice.

- Utilisation du minibus et des remorques

Il est constaté une faible utilisation du minibus (4000 km/an) et de la remorque « bâchée » :

- Le minibus aurait un coût d'utilisation dissuasif (0,45€/km) par rapport à l'utilisation de voitures personnelles.

Il est rappelé que ce coût avait été défini à l'acquisition du minibus (2015) et qu'il intégrait, outre les coûts d'assurance et d'entretien, les frais de carburant et l'amortissement du minibus ; avant toute modification tarifaire, il est demandé de faire les bilans financiers différenciant les dépenses fixes et variables ainsi que les utilisations (Club ou membres) sur le dernier exercice comptable (2016/2017). Cela devrait permettre, par des simulations (réalisées par R.Herpin avec l'aide des Trésorières), de définir éventuellement des nouvelles règles en septembre 2017.

- Le règlement d'utilisation de ce minibus (17/04/2015) prévoit : « *une prise en charge par l'association pour les jeunes et l'accompagnateur lorsqu'ils participent à une manifestation officielle dans le département* ». Après discussion, la majorité des membres présents a acceptée d'étendre cette prise en charge aux moniteurs encadrants au titre de remerciements de leur activité , de manière exceptionnelle.

- La remorque « bâchée » est peu utilisée par le fait que le chargement des vélos y est long, pénible et que les fixations abiment les cadres des vélos.

Il faudrait donc trouver d'autres solutions plus adaptées, comme cela a été le cas pour la remorque VTT ; pour cela, des investigations sont à mener, notamment auprès des autres Clubs possédant des remorques (R.Herpin et F.Coulomb)

- **Plaquette Club**
La plaquette existante, élaborée à son origine par Bernard Delode, a besoin de mises à jour avant une nouvelle édition qu'il serait utile d'avoir pour le prochain Forum des Associations. Pour cela, il faut rechercher la personne pouvant « retravailler » la plaquette d'origine ou faire appel à la sous traitance.
- **A.G. du Codep à La Londe, le 20 janvier 2018**
La salle reste à trouver
- **Maurin**
 - Réunion Sécurité du 22 mai 2017
Suite à cette réunion il a été vérifié que les règles de sécurité définies par la FFCT sont bien appliquées et nous sommes au dessus de ces obligations.
 - Une réunion doit être faite pour les parcours et le balisage
 - La FFCT souhaite un plus grand écart des tarifs d'inscription entre les licenciés et les autres participants ; il y a un risque de moindre participation = serait alors compensé par une subvention du Codep.
 - Il sera évoqué aux propriétaires de terrains la possibilité de reconnaître les Vététistes du Club par une plaque signalétique sur les vélos.
- **Séjour Jura**
Un bilan rapide de ce séjour a été présenté :
 - 18 participants = 16 cyclos en 2 groupes
 - 1^{er} groupe : 525 km et 6000m de dénivelé
 - 2^{ème} groupe (7^{ème} compagnie) : 400 km et 3900m de dénivelé
 - Beau temps et très bonne participation de tous
 Il est rappelé que le prochain séjour de ce type est programmé en Touraine du 2 au 9 juin 2018
- **Activités VTT**
 - Sorties effectuées :
 - Sortie nocturne à La Seyne = 12 participants
 - Dimanche 4 juin à Besse = 16 participants
 - Prochaines sorties :
 - Samedi 10 juin = dernière de la saison
 - Samedi 17 juin = Aqualand : le Club prendra 13€/jeune en charge sur les 28€ d'entrée
 - Vendredi 23 juin = sortie nocturne après pique nique à l'Argentière (ouvert à tous)
 - Proposition de P.Coude de faire une journée « montagne » le 1^{er} ou 2^{ème} Week End de juillet = a priori à Monclar (Mail envoyé par P.Coude)
 - Sortie VTT et Cyclos à Porquerolles = samedi 7 octobre 2017